Lancement de la campagne d’appel à dons

Nous sommes 4 millions, et nous avons bien plus que le diabète en commun

Aujourd’hui en France le diabète touche plus de 4 millions de personnes. La prévalence de cette maladie chronique est de 6,07% en 2021.[1] En cette fin d’année, la Fédération Française des Diabétiques lance sa campagne annuelle d’appel à dons, qui débute dès aujourd’hui, jeudi 16 novembre, au lendemain de la Journée Mondiale du Diabète, et qui se terminera le 31 décembre 2023.

Une collecte de fin d’année déterminante pour assurer, entre autres, des actions de soutien

Moment crucial pour chaque association, l’ensemble des appels à dons du dernier trimestre représentent plus de 50% de la collecte annuelle et sont donc indispensables à la pérennité de la Fédération. Ce dispositif digital est donc crucial pour aider la Fédération à mener à bien ses actions et assurer ses missions. Cette nouvelle édition aura pour thème « Nous sommes 4 millions, et nous avons bien plus que le diabète en commun ». Malgré le contexte économique inflationniste, la Fédération espère collecter 175 000 € d’ici la fin de l’année.

Plus de 65% du financement de la Fédération reposant chaque année sur la générosité du public (dons et legs), la Fédération a plus que jamais besoin du soutien de ses fidèles donateurs mais aussi de nouveaux bienfaiteurs. Chaque don est donc indispensable au maintien des actions de la Fédération et permet, par exemple, de financer :

- une heure de programme Slow Diabète avec 40 € ;
- trois appels sur la ligne Écoute Solidaire avec 90 € (formation initiale et continue, mise à disposition de la ligne) ;
- une journée de plaidoyer avec 100 € ;
- une journée de travail d’une équipe de recherche avec 280 €.

De plus, chaque année, le diabète affiche une augmentation. Si les tendances observées entre 2015 et 2021 se poursuivent, on peut s’attendre à compter en 2027 environ 520 000 diabétiques supplémentaires par rapport à 2021, dont 500 000 de type 2 et 20 000 de type 1.1 Il est donc plus que jamais nécessaire de donner à la Fédération les moyens de poursuivre ses missions d’information, d’accompagnement, de défense individuelle et collective et de soutien à la recherche et à l’innovation.

5 bonnes raisons de donner à la Fédération Française des Diabétiques

- c’est une association reconnue d’utilité publique depuis 1976 et agréée depuis 2007 par le ministère de la Santé et de la Prévention pour la représentation des usagers. Elle est habilitée à recevoir des dons, mais aussi des legs exonérés de droits de succession ;
- elle a pour ambition de représenter et d’accompagner les 4 millions de personnes atteintes de diabète en France. Elle se compose d’un réseau de plus de 100 associations et délégations réparties sur l’ensemble du territoire ;
- faire un don est aussi l’occasion de participer à un projet global fédérateur : aider à l’accompagnement et à l’amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec un diabète ;
- le diabète connaît une courbe ascensionnelle. Le nombre de personnes vivant avec la maladie sur le territoire français a plus que doublé en 20 ans d’après les chiffres de l’Assurance Maladie, passant de 1,6 million en 2000, à plus de 4 millions aujourd’hui ;
- en faisant un don d’ici le 31 décembre, bénéficiez en 2024 d’une réduction fiscale de 66% du montant du don sur l’impôt sur le revenu 2023 (dans la limite de 20% du revenu imposable). Par exemple, un

don de 100€ ne revient qu’à 34€ après réduction fiscale.

Actuellement, la Fédération a besoin de soutien pour assurer la poursuite de ses actions.

Pour faire un don en ligne sur https://don.federationdesdiabetiques.org/

[1]. *Assurance Maladie, Data Ameli – diabète*